

AVIS
URBANISME

L'Administration communale fait savoir que PRIMABEL S.A. dont les bureaux se trouvent à 4870 Trooz, rue Gomélevay 52, a introduit une demande de permis d'urbanisation ayant trait à des parcelles sises chemin de Botister à 4821 Dison, cadastrées section A n°477 C, 471 D, 472 D, 426 Y 4, 469 B, 485 F.

Le projet a pour objet la construction d'un maximum de 111 logements comprenant des logements unifamiliaux et des appartements avec possibilité d'implanter des commerces de proximité.

L'enquête est réalisée en application des articles D29-1 §4 b.1° du Code de l'Environnement en vertu de l'article D.66, §2 du même Code, aux articles 330, 7°, 8° et 9° du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine et aux articles 7 et suivants du décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du 26/05/2017 au 29/06/2017 par courrier à l'Administration communale de Dison, rue Albert 1^{er} 66 à 4820 Dison, par télécopie au 087/34.15.87 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@dison.be.

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie doivent être datés et signés ; les envois par courrier électronique doivent être identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 29/06/2017 de 9h00 à 10h00 à l'Administration communale de Dison (Service de l'urbanisme).

Le dossier accompagné de l'étude d'incidences peut être consulté à l'Administration communale – Service de l'urbanisme - bureau n°7 – du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Des explications techniques peuvent être fournies les mardis de 9 à 12 heures ou sur rendez-vous à solliciter auprès du Service de l'urbanisme vingt-quatre heures à l'avance au plus tard (☎ : 087/39.33.96-97-98).

Une réunion accessible au public sera organisée le 16/06/2017 de 14h00 à 15h00 dans la salle du Conseil communal, rue Albert 1^{er}, 66 à Dison.

A Dison, le 10 mai 2017.

La Directrice générale,

M. RIGAUX

Par Ordonnance :



Le Bourgmestre,

Y. YLIEFF